

REPUBLIQUE FRANCAISE  
-----  
Département des Alpes de Haute-Provence  
-----  
Service départemental d'incendie et de secours

DELIBERATION N° 2025-05(GRH)

Date de convocation 27 février 2025

Nombre d'élus en exercice 5

Présents 3

Absents 2

Votants 3

Réception en Préfecture le

Délibération certifiée exécutoire le

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU BUREAU  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS  
DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

L'an deux mille vingt-cinq et le 13 mars, le Bureau du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de monsieur Jean-Claude CASTEL

Étaient présents . Madame Patricia PAUL, 1<sup>er</sup> vice-présidente, Monsieur Maurice JAYET, 3<sup>e</sup> vice-président

**Objet : Filière administrative : création d'un poste à courte durée**

**Le président expose :**

Un agent de la filière administrative, relevant du cadre d'emplois des attachés territoriaux, a demandé à faire valoir ses droits à la retraite à compter du 1<sup>er</sup> février 2026. Cet agent disposant d'un CET et souhaitant l'utiliser, il ne sera plus présent dans l'établissement à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2025.

Au vu de la technicité de son poste, il vous est proposé de créer un poste à courte durée du 1<sup>er</sup> juillet 2025 au 31 janvier 2026, relevant du cadre d'emplois des rédacteur territoriaux ou attachés territoriaux pour les grades de rédacteur principal 1<sup>er</sup> classe ou attaché, à temps plein, afin de pouvoir mettre en place un accompagnement et un tuteur. Ce poste sera par la suite supprimé.

Le comité social territorial a rendu un avis favorable à l'unanimité lors de sa séance du 27 février 2025.

Les crédits ont été inscrits au budget primitif 2025.

Il est demandé aux membres du Bureau de bien vouloir en délibérer et d'autoriser le Président à

- Signer les arrêtés,
- Attribuer les salaires, les indemnités correspondantes,
- Régler les affaires afférentes

Après en avoir délibéré les membres du Bureau ont adopté ce rapport à l'unanimité, le jour, mois, an que ci-dessus.

Le président du conseil d'administration

  
Jean-Claude CASTEL

Accusé de réception en préfecture  
004-280400169-20250313-B2025-05-GRH-DE  
Date de télétransmission : 17/03/2025  
Date de réception préfecture : 17/03/2025